

OBLIGATIONS DURABLES RAPPORT ANNUEL 2021

DÉPARTEMENT DE L'EURE



*Il était
une fois*
L'EURE

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

L'OBLIGATION DURABLE EN BREF



l'émission verte en chiffres

- 20 millions d'€
- 20 ans
- coupon annuel fixe 1,11 %
- notation Moody's Aa3 / notation Ethifinances 4,3 avancé



Allocation et impacts

- 63 % alloués fin 2021
- 12,6 millions d'euros mobilisés
- 132 kilomètres de voies vertes financées
- 350 524 passages en 2021 sur les tronçons Vernon-Giverny et Berville-sur-Mer
- 38 lits créés et 107 rénovés en EHPAD



LES MISSIONS DU DÉPARTEMENT DE L'EURE	/ 3
POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DU DÉPARTEMENT DE L'EURE	/ 7
CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉMISSION DURABLE	/ 9
ALLOCATION ET IMPACTS DES PROJETS	/ 14
CONCLUSION	/ 21
ANNEXES	/ 22

« Cette émission inaugurale verte et responsable marque à la fois la concrétisation des travaux engagés par le Département et représente un nouveau point de départ. Le Département a fait de la qualité de sa gestion un axe majeur de sa stratégie institutionnelle. De plus, la transition écologique et solidaire est le socle de son projet d'organisation. Elle permet de réinterroger les pratiques et les actions, de motiver les équipes et de mobiliser les partenaires.

Le Département souhaite s'installer comme un émetteur régulier et contribuer au développement du marché des collectivités territoriales notamment sur le segment des placements privés verts et responsables. La confiance des investisseurs dans la bonne gestion et dans la pertinence des projets est l'enjeu des émissions ESG. C'est pourquoi j'y tiens d'autant plus.

Comme le Département s'y était engagé, ce rapport annuel 2021 est dédié au suivi détaillé des projets visés par l'émission inaugurale. Il contient des informations précises sur le degré d'avancement de chaque projet et les indicateurs d'impacts disponibles à ce jour.

Sébastien LECORNU, Président du Conseil départemental

LES MISSIONS DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

L'Eure, un département normand

Le Département de l'Eure est une collectivité territoriale française située dans la région Normandie. 42ème département de France par sa population, le Département de l'Eure compte 601 843 habitants (population totale) au 1^{er} janvier 2020 répartis sur une superficie de 6 040 km².



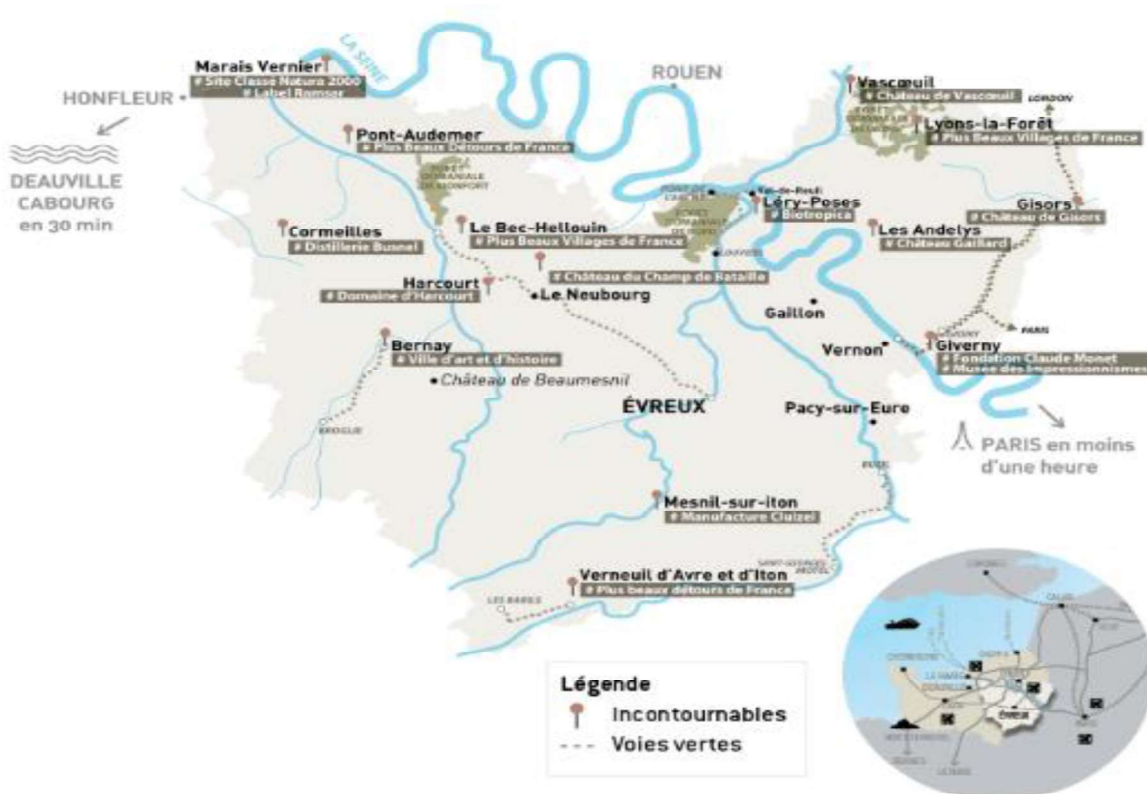
L'Eure se compose de 585 communes, de 12 intercommunalités et 23 cantons. Le chef-lieu du Département est Evreux, qui abrite la Préfecture de l'Eure avec une population de 47 774 habitants.

En tant que collectivité territoriale, le Département de l'Eure est une personne morale de droit public distincte de l'État. Le Département de l'Eure bénéficie à ce titre d'une autonomie juridique et patrimoniale. Selon l'alinéa 3 de l'article 72 de la Constitution du 4 octobre 1958, les collectivités territoriales s'administrent librement dans les conditions prévues par la loi.

Entre Paris et la mer, au cœur de la Normandie, l'Eure est à moins d'une heure de la capitale et de Rouen. Cette situation géographique privilégiée est l'un des nombreux atouts de ce département.

L'Eure, c'est aussi :

- un **patrimoine historique** témoin d'un glorieux passé ;
- une **population jeune** et en augmentation ;
- des **paysages** de plaines et de forêts qui ont séduit des générations de peintres ;
- un tissu d'entreprises, grandes et petites, souvent **leaders dans leur domaine** ;
- un département d'eau avec **la Seine**, l'Eure et de nombreux cours d'eau et milieux humides ;
- un territoire au cœur de **grands projets d'infrastructures** (EOLE, Axe Seine) ;
- trois pôles de compétitivité, une **technopole chimie-biologie-santé** ;
- une nature préservée avec **56 espaces naturels sensibles** ;
- une **agriculture innovante** et un développement exponentiel des circuits courts ;
- **Giverny**, le 2e site le plus visité en Normandie après le Mont-Saint-Michel.



Le Département de l'Eure : une collectivité intervenant notamment dans le social et l'éducation

Enfance, famille, personnes âgées et personnes en situation de handicap sont au cœur des compétences du Département. Il y consacre les deux tiers de son budget de fonctionnement soit 310,37 M€ en 2021.

L'éducation constitue également un domaine majeur d'intervention du Département. Il s'agit de favoriser la réussite des 33 000 collégiens eurois répartis dans 56 établissements. Outre la construction et la rénovation des établissements, le Département de l'Eure est chargé de la restauration, de l'hébergement, de la gestion des personnels techniques, ouvriers et de service, de l'octroi des dotations de fonctionnement, des bourses départementales et d'actions de réussite éducative.

Le Département est mobilisé dans la lutte contre la fracture numérique. L'objectif de la collectivité est de doter 100% des foyers eurois en très haut débit à horizon 2025.

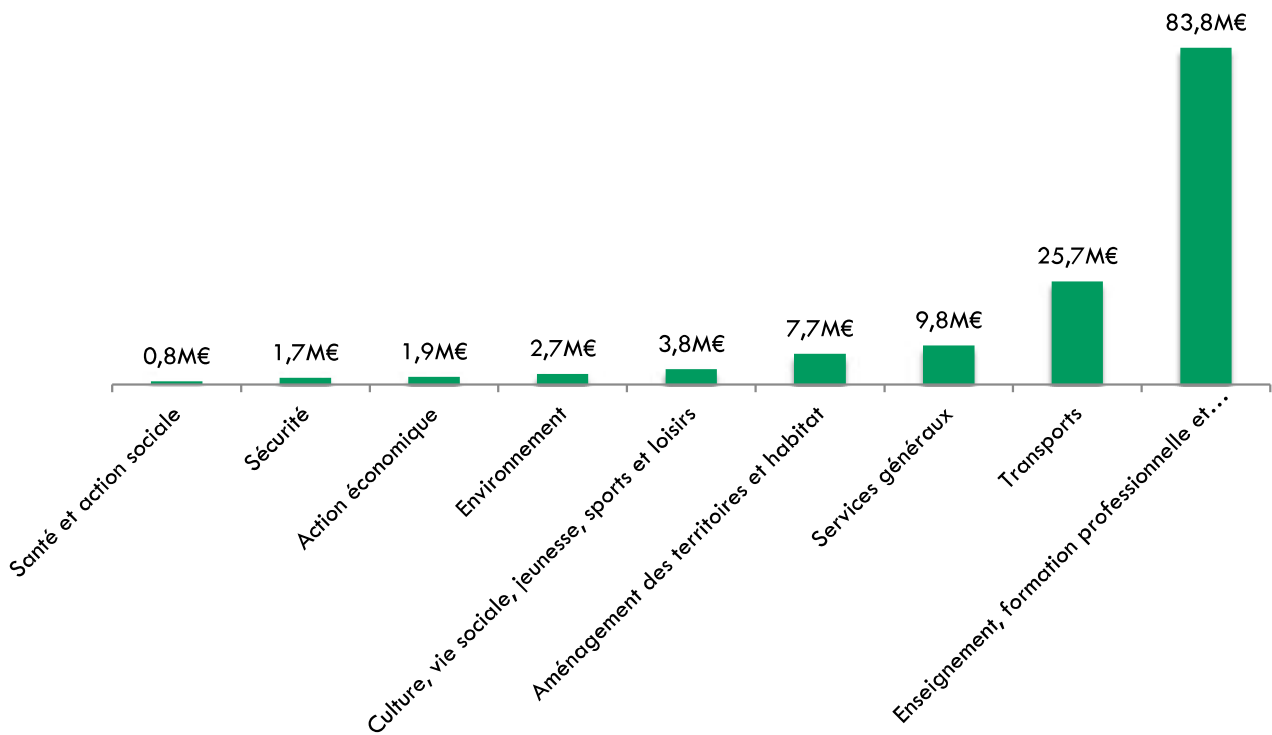
Le Département intervient dans l'entretien du réseau routier départemental - soit 4 279 km. La compétence des transports scolaires a été transférée à la région, comme prévu par la loi NOTRe, hormis ceux proposés aux élèves en situation de handicap qui restent assurés par le Département.

L'environnement n'est pas en reste. La préservation des paysages, des milieux naturels, de la biodiversité, de la qualité de l'eau sont des pans importants de l'action départementale. À travers son plan nature, le Département affiche ses ambitions en faveur de la préservation des milieux naturels et de la biodiversité.

Le Département de l'Eure promeut des logements qui respectent l'environnement, notamment avec l'aide à la pierre. Il encourage le tourisme avec le développement du réseau de voies vertes et la réalisation du Schéma départemental d'aménagement et de développement touristique.



L'effort d'investissement du Département en 2021 (ventilation fonctionnelle)



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

Le Département de l'Eure : une collectivité pleinement mobilisée dans la lutte contre le réchauffement climatique et la promotion du développement durable

Le Département s'est depuis longtemps engagé dans une démarche de développement durable.

En 2017, une réflexion autour d'une stratégie départementale pour la transition écologique et solidaire a été formalisée, afin d'amplifier la démarche autour de 3 priorités :

- **Aller vers un modèle énergétique sobre et durable**, avec des objectifs de sobriété et d'efficacité énergétiques, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, et d'utilisation et de production d'énergies renouvelables ;


-40 % d'émissions
de gaz à effet de serre
en 2030 par rapport
à 1990


-30 % de consommation
d'énergies fossiles
en 2030 par rapport
à 2012

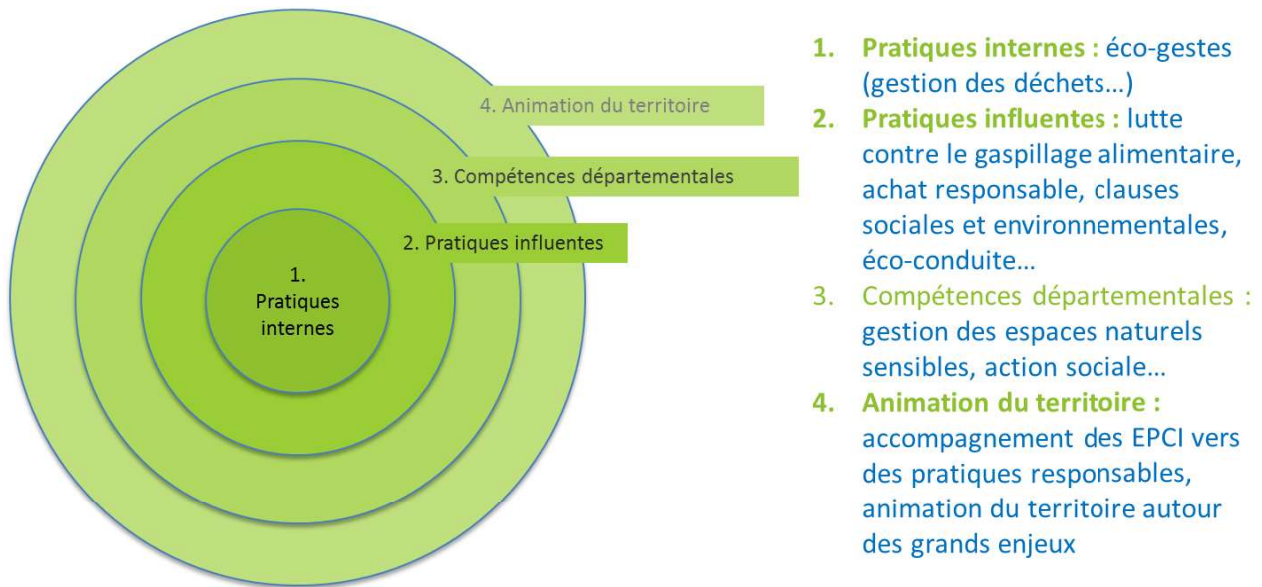

Porter la part des énergies
renouvelables à 32 % de
la consommation finale
d'énergie en 2030 et à
40 % de la production
d'électricité

- **Préserver les ressources naturelles**, en agissant en faveur de la préservation de la biodiversité, de l'eau, de l'air, des sols naturels, ainsi que la prévention des déchets ;


-50 % de déchets
mis en décharge
à l'horizon 2025

- **S'engager dans la transition sociale et solidaire**, en travaillant sur les thématiques de l'éducation au développement durable, de la cohésion sociale et la lutte contre l'exclusion, de l'équité territoriale, de la santé et de l'épanouissement de tous les êtres humains.

Déclinaison des priorités aux différents niveaux de l'intervention départementale :



Conformément au décret n°2011-687 du 17 juin 2011 en application de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, le Département de l'Eure communique régulièrement sur l'état d'avancement de ses engagements dans son rapport annuel « Développement durable ».

Pour l'année 2020, le rapport annuel a été présenté en session plénière ordinaire du 8 février 2021. Il réaffirme la volonté du Département de mettre les valeurs de solidarité et de justice sociale et environnementale au centre de son action.

En cohérence avec l'agenda 2030 adopté par l'ONU en 2015, le Département de l'Eure réinterroge l'ensemble des pratiques, missions et politiques à travers le filtre des 3 priorités définies en amont et également des 17 objectifs de développement durable en identifiant leurs interactions, dans un souci du long terme, d'efficacité et d'amélioration continue.

Le document est structuré autour des 8 commissions techniques chargées des différentes politiques mises en œuvre par le Département de l'Eure. Pour chaque domaine d'intervention, il est présenté la contribution des actions départementales à l'atteinte des objectifs du développement durable.

Le lien internet permettant de consulter la page officielle du Département de l'Eure relative aux actions menées en faveur du Développement durable et notamment le rapport 2021 est proposé ci-après :

[!\[\]\(17413706fd4997a1a4bdf85c6864eee1_img.jpg\) Développement durable : l'Eure engagée](#)

CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉMISSION DURABLE

L'obligation durable pour financer des projets emblématiques du Département

La prise de conscience de l'enjeu climatique doit fédérer l'ensemble des acteurs de l'industrie financière ainsi que les États et les collectivités territoriales.

Parmi les engagements de la COP 21 sur la finance verte figure le développement des obligations vertes pour financer la transition énergétique. Aussi, d'autres supports de financement se sont développés tel que le green SchuldScheinDarlehen (SSD) de droit allemand apparu en 2016.

Le Département de l'Eure dispose d'une solide expérience en termes d'émission obligataire et de financement en SSD.

De plus, la stratégie budgétaire de mandat prévoit un programme d'investissement important pour moderniser l'Eure grâce à l'action du Département. Les projets correspondants comportent une dimension sociale (PPI EHPAD) et environnementale (notamment à travers la qualité énergétique des bâtiments construits).

Dès lors, la mise en place d'un produit financier innovant pour financer ces projets durables permet de mettre en évidence la contribution du Département en matière de transition énergétique.

En l'espèce, l'obligation verte et responsable s'inscrit dans le contexte d'une mise en place d'un document cadre permettant au Département d'émettre des obligations dont les fonds sont exclusivement dédiés au financement et/ou refinancement des dépenses d'investissement liées à la transition énergétique et écologique ainsi que la promotion de patrimoine bâti à vocation sociale.

Attirer de nouveaux investisseurs

Le 5 juin 2019, le Département de l'Eure a réalisé pour la première fois l'émission d'une obligation verte et responsable pour un montant de 20 millions d'euros sous format placement privé. Cette transaction d'une maturité de 20 ans, assortie d'un coupon fixe a été arrangée par Crédit Agricole CIB, leader mondial sur le marché des obligations vertes et responsables « *Green, Social and Sustainability Bonds* ». Celle-ci a été précédée d'une série de rencontres avec des investisseurs spécialisés dans les fonds verts et responsables, qui ont montré un réel intérêt pour le projet présenté par le Département de l'Eure.

Cette opération a été un succès eu égard :

- au format de l'émission : placement privé sous-programme EMTN ;
- à la stratégie de placement retenue : le conseil en structuration de l'émission disposait d'un mandat de 7 jours ouvrés pour proposer une offre performante. À l'issue de ce délai, le Département se réservait le droit d'ouvrir la consultation à d'autres agents placeurs.

CONDITIONS RELATIVES À L'INTÉRÊT	
Taux d'Intérêt	1.110% per annum Calculé en utilisant l'OAT FRTR 1.75% 25/06/2039 MID, plus 30 points de base.
Rendement	1.110% per annum
Taux d'intérêt all-in	1.121% per annum
Périodicité du Coupon	Annuel, payable tous les 18 Juin, à partir du 18 Juin 2020, et jusqu'à la Date d'Échéance (inclusive)
Date de Commencement des Intérêts	18 Juin 2019
Méthode de Décompte des Jours	Exact/exact (ICMA)
Convention de Jour ouvré	Non ajusté / Jour Ouvré « Suivant »

Un processus d'utilisation des fonds cohérent avec les catégories de projets financés

Le produit net de l'obligation responsable est affecté au financement et/ou refinancement de tout ou partie des dépenses d'investissement du Département de l'Eure dans les catégories de projets éligibles au titre de la transition énergétique et écologique et de l'action sociale.



Les projets éligibles sont situés sur le territoire de l'Eure (France). La majorité des financements concerne les dépenses d'investissement de l'année en cours et suivantes. Les refinancements sont limités aux projets de l'année précédant celle de l'émission.

Un vivier de projets qui respectent strictement les objectifs de développement durable des Nations-Unies




Les projets verts et sociaux adossés à l'émission durable du Département correspondent à six Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les Nations Unies en 2015.





① **Projet de construction de la voie verte « La Seine à Vélo »**

Catégorie de projets	Objectif	Indicateur(s) d'impact	ODD	Finalités de l'Agenda 21
➤ Mobilité Durable	➤ Financement de transports alternatifs (vélo, véhicules électriques, etc.).	Infrastructure alternative. Éligible sans contrainte de mise en place d'indicateurs spécifiques. A la finalisation du projet, possibilité d'estimer le taux de fréquentation et de faire des hypothèses en matière de santé publique et de réduction des émissions de CO ² .	 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables. ✓ Lutte contre le changement climatique.






② **Projet de reconstruction de l'EHPAD de Conches en Ouche**

Catégorie de projets	Objectif	Indicateur(s) d'impact	ODD	Finalités de l'Agenda 21
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Logement et Services de Santé (personnes âgées) ➤ Patrimoine bâti vert 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Épanouissement humain et satisfaction des besoins essentiels. ➤ Sobriété et efficacité énergétique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de places supplémentaires créées. - Augmentation (en %) du nombre de chambres individuelles avec salles de bain privatives, etc. - Respect de l'objectif en matière de performance énergétique (réglementation RT 2012 - 10 %). 	  	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'épanouissement de tous les êtres humains. ✓ La cohésion sociale et la solidarité.

③ **Projet de reconstruction de l'EHPAD des Andelys**

Catégorie de projets	Objectif	Indicateur(s) d'impact	ODD	Finalités de l'Agenda 21
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Logement et Services de Santé (personnes âgées) ➤ Accès au travail (public défavorisé) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Épanouissement humain et satisfaction des besoins essentiels. ➤ Cohésion sociale et solidarité entre générations et territoires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de chambres dédoublées. - Augmentation (en %) du nombre de chambres individuelles avec salles de bain privatives, etc. - Nombre d'heures de travail par an réalisées par un public défavorisé par lot de travaux. 	 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'épanouissement de tous les êtres humains. ✓ La lutte contre le changement climatique.

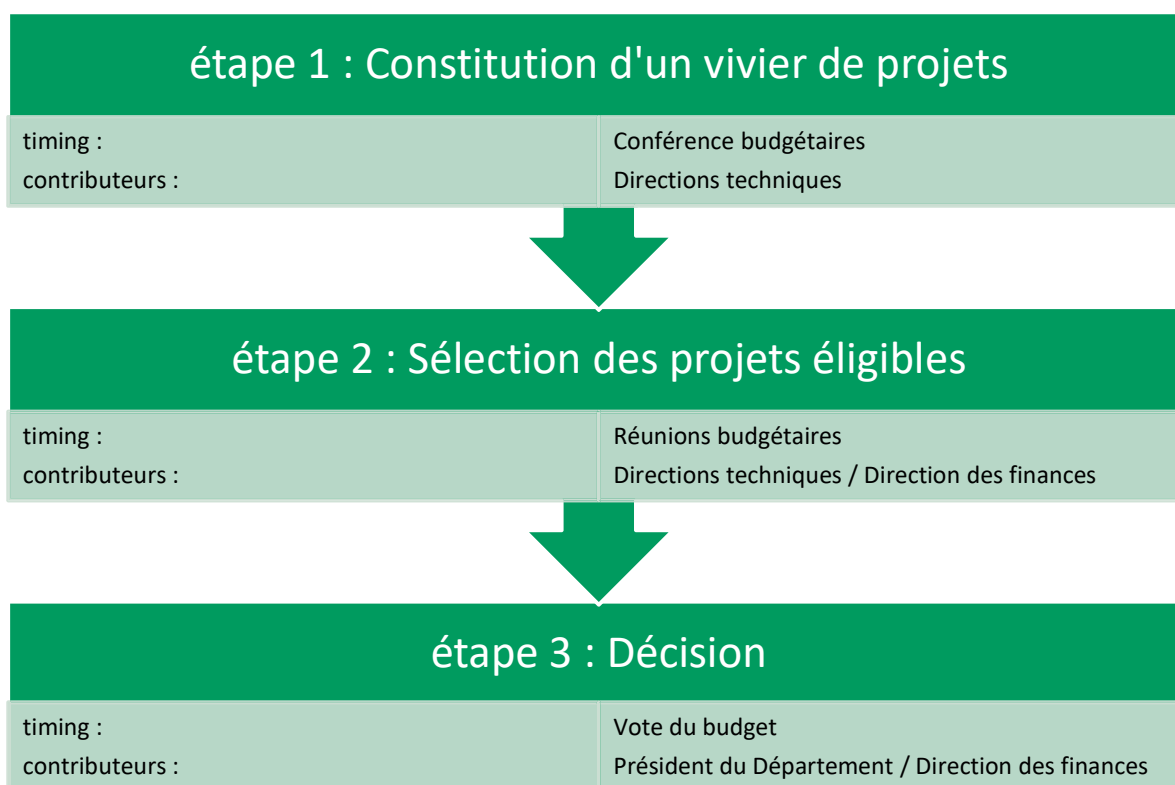
④ **Projet de reconstruction de l'EHPAD Conches en Ouche**

Catégorie de projets	Objectif	Indicateur(s) d'impact	ODD	Finalités de l'Agenda 21
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Logement et Services de Santé (personnes âgées) ➤ Accès au travail (public défavorisé) ➤ Patrimoine bâti vert 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Épanouissement humain et satisfaction des besoins essentiels. ➤ Cohésion sociale et solidarité entre générations et territoires. ➤ Sobriété et efficacité énergétique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de chambres dédoublées. - Augmentation (en %) du nombre de chambres individuelles avec salles de bain privatives, etc. - Nombre d'heures de travail par an réalisées par un public défavorisé par lot de travaux. - Respect de l'objectif en matière de performance énergétique (réglementation RT -30 % équivalent à THPE -10 %). - Obtention de la certification HQE Établissements de santé. - Production d'eau chaude avec l'énergie solaire. 	    	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'épanouissement de tous les êtres humains. ✓ La cohésion sociale et la solidarité. ✓ La lutte contre le changement climatique.

Un processus de sélection souple et efficace

La démarche de sélection des projets éligibles au programme d'émissions durables est intégrée au sein du processus de préparation budgétaire du Département. Cette structuration permet d'irriguer la culture ESG au sein de l'ensemble des instances de gouvernance et opérationnelles de la collectivité.

Le processus d'évaluation et de sélection des projets éligibles à l'obligation responsable est conduit en 3 étapes :



Le processus de sélection des projets éligibles est :

- alimenté en projets par les différentes directions techniques ;
- piloté par la Direction des finances, du conseil en gestion et de la performance ;
- arbitré par le Président du Département.

La direction des finances, du conseil en gestion et de la performance assure la rédaction d'un compte rendu et d'un relevé de décision listant les projets retenus.

ALLOCATION ET IMPACTS DES PROJETS

Une allocation dans le strict respect du cadre législatif et réglementaire applicable aux collectivités territoriales françaises

Le suivi du produit net des émissions d'obligations responsables est opéré dans le cadre législatif et réglementaire applicable aux collectivités territoriales françaises, qui impose le dépôt des fonds libres sur un compte unique au Trésor Public. Les fonds seront fongibles sur le compte de la paierie départementale.

Par conséquent, l'émission responsable du Département a été allouée selon le principe de l'équivalence nominale aux dépenses d'investissement en lien avec les projets éligibles. L'allocation a été réalisée à partir du logiciel comptable du Département qui associe à chaque projet d'investissement une autorisation de programme. Les montants mentionnés ont également fait l'objet d'un contrôle du comptable public qui a confirmé la régularité des sommes concernées.

Le tableau ci-après présente le niveau d'allocation à la fin de l'exercice 2021 par rapport à l'émission de 20 M€.

Catégories de projets	Projets	Montant financé par le Département	Montant financé par l'obligation durable en 2019	Montant financé par l'obligation durable en 2020	Montant financé par l'obligation durable en 2021	Montant total alloué	Taux d'allocation
Mobilité durable	La Seine à Vélo	32,6 M€	3,3 M€	3,8 M€	2,9 M€	5,3 M€	26,5%
Patrimoine bâti vert à vocation sociale	Construction EHPAD de Conches en Ouche	2,01 M€	-	1,7 M€	-	1,7 M€	8,5%
	Construction EHPAD de Pacy-sur-Eure	7,74 M€	-	-	-	-	0%
	Construction EHPAD des Andelys	4,93 M€	-	0,9 M€	-	0,9 M€	4,5%
	Total	47,28 M€	3,3 M€	6,4 M€	2,9	12,6 M€	63 %

Le montant total des dépenses éligibles à l'émission obligatoire durable du Département s'élève à 47,28 M€ (montant actualisé au 6 mai 2022), soit 236% du produit de l'émission (20 M€). Ce niveau de surcouverture offre une sécurité pour faire face aux aléas éventuels susceptibles d'affecter les projets éligibles (décalage de versement, surcoût, etc...).

Le montant alloué à fin 2021 a représenté 12,6 M€. En 2019, une seule sous-catégorie a été financée par l'obligation durable, en l'occurrence la mobilité durable et plus précisément le projet La Seine à vélo. Sur l'enveloppe allouée à cette sous-catégorie, 1,7 M€ est affecté au financement du projet La Seine à Vélo au titre de l'année 2018. Il s'agit du financement d'une section de 2,2 km inaugurée en 2018 entre Vernon et le hameau de Manitôt. Une section d'une longueur de 2,3 km entre Manitôt et Giverny est en cours de réalisation.

Par ailleurs, ce projet, dont la maîtrise d'œuvre est assurée en partie par le Département a connu une accélération en 2020 puisque 3,8 M€ ont été dépensés sur ce seul exercice. Toutefois, la crise sanitaire a impacté le niveau de dépenses potentiel, celles-ci ayant été prévues à hauteur de 7,6 M€ au budget primitif 2020. Dès lors, l'enveloppe allouée à ce projet a permis de financer en 2020 le jalonnement d'itinéraire sur aménagement existant et sections provisoires (120km), la finalisation de portions complètes aux Andelys (0,6km), à Vernon (0,3km) et à Berville-sur-Mer et Fiqufleur-Equainville (5,1km). De plus, des chantiers ont pu être lancés aux Andelys/Vezillon (1,2km), à Port-Mort (0,7km) et à Giverny (1,2km). Enfin, le financement vert a permis le lancement des études pour les travaux futurs aux Andelys/Saint Pierre du Vauvray (18km), à Pont de l'Arche/Martot (10km) et au Marais Vernier/Berville-sur-Mer (10km).

En 2021, ce sont 2,9 M€ qui ont pu être mobilisés à l'exécution de ce projet, avec 3,6km de voies réalisées. En effet, les sections suivantes ont pu être mises en service sur les communes euroises suivantes :

- Les Andelys : 1.2km ;
- Port-Mort : 0,8km ;
- Giverny : 1,4km.

S'agissant de la sous-catégorie consacrée au patrimoine bâti vert à vocation sociale, elle a pu bénéficier du produit de l'obligation responsable en 2020, en raison d'aléas inhérents aux travaux de construction. Le montant fléché pour 2020 a atteint 0,9 M€ dans le cadre du projet de reconstruction de la résidence autonomie du centre hospitalier des Andelys porté par l'EHPAD des Andelys. En effet, ce projet architectural a été retardé principalement en raison de l'autorisation du projet au titre de la loi sur l'eau par les services compétents de l'État. Compte tenu de ces éléments, la livraison de l'EHPAD, initialement prévue en 2021, a été décalée en 2022.

Suite à un incendie des locaux survenu en date du 4 mars 2019, l'emménagement des résidents dans le nouvel EHPAD de Conches en Ouche, initialement prévu pour le mois de septembre 2019, n'a pu être effectif que le 14 décembre 2019. De ce fait, les pièces nécessaires au versement de la subvention du Département n'ont pas été transmises à temps afin de permettre une prise en charge de la dépense au titre de l'exercice 2019. Ainsi, le versement a pu intervenir courant 2020 à hauteur du montant alloué soit 1,7 M€. Le montant finalement alloué est supérieur au montant initialement prévu du fait la prise en charge par le Département des surcoûts enregistrés sur le coût des travaux et à l'opération de fusion entre l'établissement et la MAPAD (Maisons d'Accueil pour Personnes Agées Dépendantes).

Enfin, s'agissant de l'EHPAD de Pacy-sur-Eure, deux faits majeurs expliquent le retard pris dans la réalisation des travaux :

- l'acquisition d'un terrain supplémentaire ;
- le délai d'obtention du permis de construire plus long en raison :
 - de la problématique liée à la perméabilité du terrain nécessitant une autorisation au titre de la loi sur l'eau ;
 - de l'obligation d'ouverture d'une deuxième voie d'accès pour les engins de secours.

Des projets à fort impacts sociaux, environnementaux et de gouvernance

Améliorer la prise en charge de nos aînés au sein de structures adaptées et ouvertes vers l'extérieur permet de favoriser la cohésion sociale et la solidarité intergénérationnelle. À travers l'émission responsable, le Département de l'Eure agit efficacement en faveur du public sénior par mise en œuvre de sa compétence en matière de solidarités humaines et territoriales. Il participe également à la création d'un patrimoine bâti sobre en consommation d'énergies et en émissions de GES dans l'atmosphère. De plus, l'adossement de l'émission durable à un projet de mobilité durable s'inscrit dans la démarche globale de développement durable du Département en matière :

- de gouvernance de projets ;
- de respect de l'environnement ;
- de respect des principes et droits des 8 Conventions fondamentales de l'OIT (Organisation Internationale de travail) - Article 13 de la Proposition EU.

La totalité des projets financés par l'émission durable étant au stade de réalisation, les données d'impacts ne sont présentées que partiellement dans le présent rapport. Elles viendront enrichir les prochains rapports en fonction de l'état d'avancement des chantiers.

Focus sur les projets visés par l'émission durable du Département

La Seine à Vélo

Objectifs

Economie touristique

Mobilités douces

Cadre de vie

Travaux financés : Construction et équipement d'une voie verte dans le cadre d'un itinéraire cyclotouristique national, aménagements paysagers et mesures environnementales.

Caractéristiques :

- ❖ plus de 400 km dont environ 120 km dans l'Eure (dont 103 à réaliser par le Département)
- ❖ 37 communes euroises traversées par le circuit
- ❖ 18 Collectivités dont le Département comme maître d'ouvrage
- ❖ Coût de l'investissement départemental : 32,6 M€
- ❖ Montant alloué au titre de l'émission durable 2019 : 3,3 M€
- ❖ Montant alloué au titre de l'émission durable 2020 : 3,8 M€
- ❖ Montant alloué au titre de l'émission durable 2021 : 2,9 M€

L'objectif de ce projet porté par 7 départements est triple :

- **développer les mobilités** douces à travers un réseau de voies vertes, déconnectées du réseau routier, permettant une sécurisation des piétons, des vélos ou des rollers ;
- **accroître le tourisme doux** et de passage avec des retombées économiques non négligeables (un itinérant dépense en moyenne 80 € par jour) sachant que la France est la 2^e destination pour le tourisme à vélo, derrière l'Allemagne ;
- **améliorer le cadre de vie des habitants** grâce à un circuit de balade sécurisé, confortable et accessible à

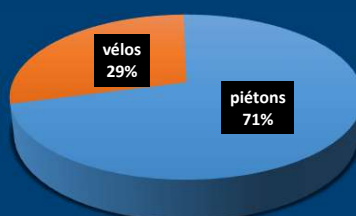
Évaluation du projet

Il sera estimé à la fin du projet le taux de fréquentation sur l'ensemble du circuit de la voie verte. Des hypothèses en termes d'impacts sur la santé ainsi que le calcul du taux d'émissions de CO2 évitées seront envisagés.

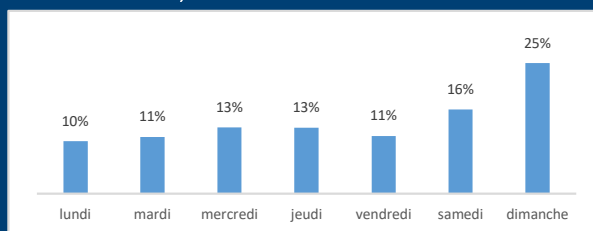
Résultats intermédiaires :

Un comptage a été effectué en 2021 sur les tronçons Vernon-Giverny et Berville-sur-Mer. La période du comptage s'étale du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 pour les deux tronçons. Le comptage fait apparaître les statistiques cumulées suivantes :

- 270 483 passages, soit 741 passages en moyenne journalière ;
- les piétons sont fortement représentés, à hauteur de 73 % des passages ;



- 58,2% des passages se font en semaine ;



Statistiques détaillées (cumul des deux tronçons) :

	Total des passages	Moyenne journalière	Jour de la semaine le plus fréquenté	Mois le plus fréquenté
Piétons	249 443	683	Dimanche	juillet : 27 750
Vélos	101 081	277	Dimanche	août : 14 181

EHPAD de Conches en Ouche

Objectifs	Silver Economy	Santé et service aux populations vulnérables
-----------	----------------	--

Travaux financés : Projet de reconstruction et d'extension de l'EHPAD de Conches en Ouche.

Caractéristiques :

- ❖ Projet initial : reconstruction à neuf d'un EHPAD de 145 lits, 40 places de SSIAD, 12 places de CAJA et 12 places de PASA
- ❖ Projet complémentaire : extension de 42 lits ; Reconstruction à neuf en lien avec le projet initial
- ❖ Coût du projet : 29 M€ dont 22 M€ pour l'EHPAD
- ❖ Quote-part du Département : 2,01 M€ dont 1,7 M€ financés par l'émission durable
- ❖ Montant alloué au titre de l'émission durable 2020 : 1,7 M€

L'EHPAD de Conches-en-Ouche a été inauguré le 13 décembre 2019. Le nouvel EHPAD de Conches accueille désormais 187 personnes âgées dépendantes. Il s'est vu doté d'un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) pour les personnes âgées atteintes de maladies neurodégénératives.

Dans le cadre du développement de l'économie grise en Normandie, l'EHPAD de Conches a été inscrit en tant que cyber-EHPAD, car la nouvelle structure est entièrement connectée. Il déploie également une offre de téléassistance regroupant des services tels que la télémédecine, la mise en place d'équipements domotiques et l'intégration au réseau "Ville Amie des aînés" pour contribuer au bien-être des personnes âgées sur le territoire.

Évaluation du projet

Pour la consommation énergétique, les indicateurs sont les suivants :

- Estimation de la quantité de gaz à effet de serre évitée (en tCO₂eq/an)
- Estimation des économies d'énergie (en KWh)
- Certification NF Bâtiments Tertiaires Démarche HQE établissements de santé
- Capacité d'accueil
- Nombre de logements rénovés

Résultats intermédiaires :

- 38 Lits et places supplémentaires créés
 - Une unité d'accueil de 27 places pour personnes handicapées vieillissantes,
 - Un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) pour 12 Personnes âgées désorientées (prise en charge dans une unité spécifique la journée avec activités adaptées)
 - Une unité de 26 lits pour Personnes âgées désorientées fermée et organisée pour permettre la déambulation la nuit
 - 3 lits d'hébergement temporaire pour accueillir des personnes âgées du domicile et permettre le répit des aidants
- 107 lits rénovés

EHPAD de Pacy-sur-Eure

Objectifs

Silver Economy

Santé et service aux populations vulnérables

Travaux financés : Projet de reconstruction et d'extension de l'EHPAD de Pacy-sur-Eure

Caractéristiques :

- ❖ Réhabilitation d'un nouvel EHPAD de 171 lits dont 5 d'hébergement temporaire, un dispositif innovant de répit et 30 lits de SSIAD avec interventions de mise en conformité sur l'existant (Bâtiment B)
- ❖ Mise en service prévue pour septembre 2022
- ❖ Coût du projet : 27,9 M€
- ❖ Quote-part du Département : 7,7 M€

Évaluation du projet

Pour la consommation énergétique, les indicateurs sont les suivants :

- Estimation des économies d'énergie (en KWh)
- Certification BBC Effinergie Rénovation
- Production d'eau chaude avec l'énergie solaire
- Nombre de chambres dédoublées
- Nombre d'heures de travail réalisées par un public défavorisé par lot de travaux

Les indicateurs seront présentés au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

EHPAD des Andelys

Objectifs	Silver Economy	Santé et service aux populations vulnérables
-----------	----------------	--

Travaux financés : Projet de reconstruction et d'extension de l'EHPAD des Andelys

Caractéristiques :

- ❖ Reconstruction intégrale sur un nouveau site de l'établissement (la capacité de l'EHPAD est de 160 lits, 12 places d'accueil de jour et 44 places de SSIAD)
- ❖ Mise en service prévue en 2022
- ❖ Coût du projet : 28 M€
- ❖ Quote-part du Département : 4,93 M€
- ❖ Montant alloué au titre de l'émission durable 2020 : 0,9 M€

Évaluation du projet

Pour la consommation énergétique, les indicateurs sont les suivants :

- Estimation des économies d'énergie (en kWh)
- Certification BBC Effinergie Rénovation
- Nombre de chambres dédoublées
- Nombre d'heures de travail réalisées par un public défavorisé par lot de travaux

Les indicateurs seront présentés au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

CONCLUSION

La première émission obligataire sociale et responsable du Département a mis en évidence le choix stratégique du Département en faveur de la transition écologique, sociale et solidaire. Le Département entend amplifier cette démarche au cours des prochaines années à travers la formalisation d'une stratégie de gestion de la dette reposant sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

ANNEXES

Méthodologie de calcul des indicateurs

Catégories de Projets Éligibles	Sous-catégories de Projets Éligibles	Indicateurs d'impacts	Précisions de calcul
Transition Énergétique et Écologique	Mobilité durable	<ul style="list-style-type: none"> - Estimation de la quantité de gaz à effet de serre évitée (en tCO2eq/an) - Taux de fréquentation des voies vertes 	<ul style="list-style-type: none"> - Non publié à ce jour. - Données issues du compteur MULTI de la société Eco-Compteur. La solution utilise des capteurs pour détecter les cyclistes et les piétons, ainsi que leur sens de passage.
Action Sociale	Patrimoine bâti durable à vocation sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la capacité d'accueil (en nombre de places supplémentaires créées) - Amélioration des services : augmentation du nombre de chambres individuelles (en % du total de places) - Nombre de logements rénovés (en nombre de lits pour les EHPAD) - Nombre d'heures de travail par an réalisées par un public défavorisé par lot de travaux (emploi en insertion) - Nombre d'emplois soutenus (ETP) - Respect des objectifs en matière de performance énergétique (RT2012-10% minimum) - Niveau de conformité à la certification H&E 2010 - Obtention de la certification HQE Établissements de Santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de lits supplémentaires créés après travaux de restructuration. - Non publié à ce jour. - Nombre de lits avant les travaux de restructuration qui ont été réhabilités - Non publié à ce jour. - Non publié à ce jour. - Non publié à ce jour. - Non publié à ce jour. - Non publié à ce jour.

Second-Party Opinion

Le Département de l'Eure a mandaté Ethifinance pour fournir une Seconde-Party Opinion sur les Projets Éligibles.

Cette Seconde-Party Opinion est disponible sur le site du Département, à l'adresse suivante :

<https://eurennormandie.fr/accueil/le-departement/finances/reactions-investisseurs/>